

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe
Profil n° 5

Intitulé du poste : **Professeur des ENSA**
Groupe de Disciplines : **Ville et Territoires (VT)**
Discipline : **Urbanisme et projet urbain (UPU)**

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **PROFESSEUR**
(PCRL)

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant / Praticien du supérieur DCAO-RCHO3A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais
Adresse : **14, rue Bonaparte 75006 Paris**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Ville et Territoires (VT)
Discipline : Urbanisme et projet urbain (UPU)

Charges pédagogiques :

L'enseignant (e) s'engagera en cycle licence, master et doctorat. En tant que professeur, il assurera des tâches de coordination et contribuera activement à la préparation de la nouvelle habilitation de l'école.

En cycle licence, l'enseignant(e) participera à l'un des enseignements de projet consacrés à la transformation des territoires urbains. Il donnera également un cours magistral sur la ville et l'urbanisme visant à doter les étudiants d'une culture théorique, historique et critique.

En cycle master, l'enseignant(e) participera à un enseignement de projet et/ou à un séminaire de recherche dans lequel il sera porteur d'une réflexion sur le renouvellement des pratiques et théories dans le domaine de la maîtrise d'œuvre urbaine et de paysage.

En cycle doctorat, l'enseignant(e) aura vocation à diriger des recherches et encadrer des doctorants.

Perspectives d'évolution des charges pédagogiques :

Ces enseignements s'inscrivent dans le programme pédagogique de l'ENSA Paris-Malaquais, habilité par l'HCERES. A ce titre, l'enseignant devra renforcer la cohérence du champ VT et assurer son développement au sein de l'école, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du paysage compris comme préalables à tout projet d'architecture.

Pour ce faire il est souhaitable que l'enseignant(e) ait ou ait eu une activité de maîtrise d'œuvre professionnelle reconnue, une implication notable dans le domaine de l'innovation de pensée sur la ville, ainsi qu'une expérience très solide de l'enseignement du projet urbain et paysage, tant du point de vue théorique que pratique. Une activité de recherche avérée est requise.

Charges scientifiques :

L'enseignant(e) devra inscrire et développer son activité de recherche théorique et/ou pratique au sein d'un des trois laboratoires de l'école (voir *Environnement professionnel*).

En tant que professeur du champ VT, il/elle devra développer la recherche scientifique sur la conception urbaine et paysage et de manière plus large en urbanisme et aménagement urbain, avec l'objectif de renforcer les recherches dans le domaine de ville et territoire en positionnant le projet comme producteur de connaissance et expérimentation anticipée.

En tant qu'enseignant-chercheur, membre permanent d'un laboratoire, l'enseignant a vocation à encadrer ou co-encadrer des doctorants. Une HDR ou un doctorat en lien avec le profil recherché serait un atout supplémentaire.

Autres charges :

L'enseignant(e) sera susceptible de participer aux différents jurys de Licence et de fin d'études (PFE / HMONP). Il/elle participera par ailleurs activement aux différentes instances de l'école (CA, CEVE, CS et commissions diverses...).

Environnement professionnel :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais est une jeune école au cœur de Paris, ouverte et internationale, accueillant des étudiants aux profils variés, avec l'ambition de former les meilleurs praticiens et théoriciens.

Ses équipes pédagogiques et administratives cherchent en synergie à offrir une vision élargie des pratiques et cultures de l'architecture, sans limiter celle-ci à l'unique échelle de l'édifice. Dans cette optique, son programme embrasse l'aménagement de la ville et du territoire, la rénovation urbaine et architecturale, la conception des espaces publics et la programmation, la recherche et l'invention de prototypes, en valorisant constamment les notions de projet et de fabrication.

Cette orientation forte, déduit du caractère intellectuel, artistique et technique de l'exercice professionnel de l'architecte, se traduit dans la formation par une pédagogie centrée sur la conception architecturale, stimulée par une constellation d'enseignements théoriques et pratiques : histoire, philosophie, construction, multimédia, écologie et dessin constituent les principaux terrains de questionnements et de connaissances, dont l'école tente de redéfinir les limites, voire les élargir à d'autres domaines tels que les arts plastiques, la robotique, la scénographie, la chorégraphie, la géographie, l'économie.

Six départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXe siècles, UMR 7136), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire). A cela s'ajoutent des structures rattachées à d'autres établissements : IPRAUS (Institut Parisien de Recherche Architecture, Urbanisme, Société) et EVCAU (Espace Virtuel de Conception en Architecture et Urbanisme).

L'objectif de l'ENSAPM est plus généralement d'offrir un lieu d'expérimentation et de débat à l'échelle parisienne, européenne et internationale. Elle forme des architectes capables de se positionner dans un monde en mutation, et de faire face à ses multiples nécessités.

L'enseignement de la ville et territoires sont très présent à l'ENSAPM depuis sa création. Il est mis en œuvre par le département VAT (Ville architecture et Territoire).

Liaisons hiérarchiques : direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : direction pédagogique

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018